

APOLLO INFOS

ASSOCIATION RESIDENCE APOLLO

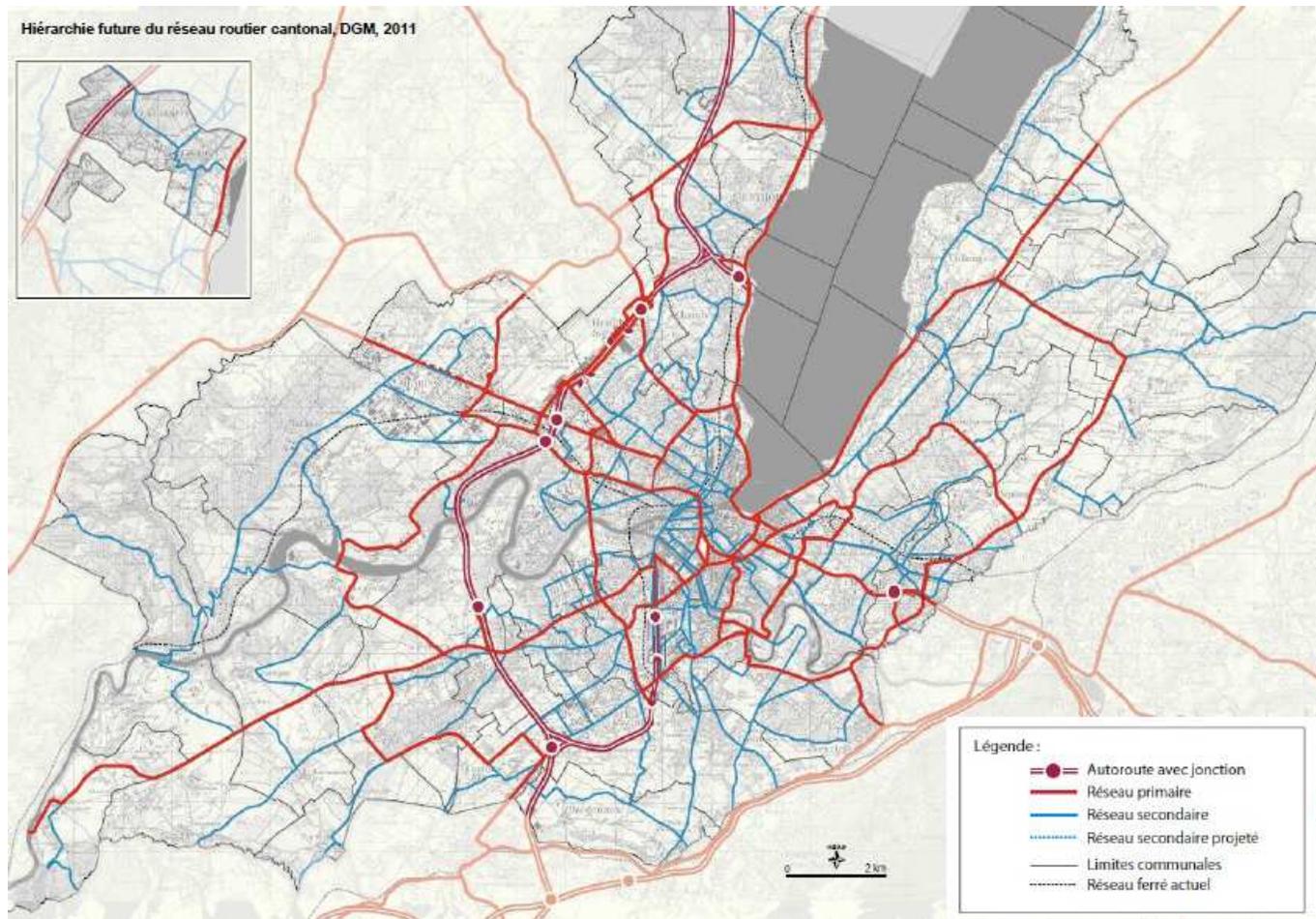


Trafic de transit dans le centre urbain the Thônex

Situation actuelle, mesures prévues, actions futures

21 septembre 2016

Hiérarchie du réseau routier cantonal

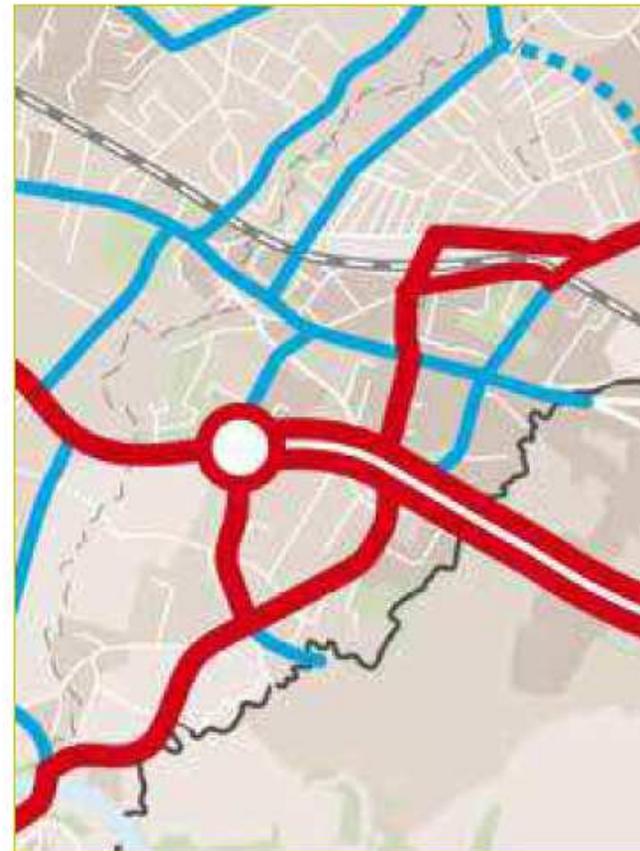


Zoom sur Thônex

HIÉRARCHIE 2014



HIÉRARCHIE 2018





Selon la classification du réseau routier et la définition des niveaux fonctionnels

- **Tronchet, Adrien-Jeandin et la rue de Genève font partie du réseau secondaire.....**qui a pour fonction d'assurer des échanges, notamment entre les différents quartiers
- **L'avenue de Thônex, François-Jacquier et la route de Jussy font partie du réseau primaire**qui a pour fonction d'assurer des échanges fluides entre les différents secteurs de l'agglomération, ainsi qu'entre l'agglomération et le territoire qui l'entoure

(art. 3, let. a, L 1 10, Loi sur les routes)



Trafic de transit dans le centre urbain the Thônex

- Or qu'est-ce qu'un «secteur», qu'est-ce qu'un «quartier», sur quelles bases les rues Jeandin et Tronchet ont-elles été classées en réseau secondaire et pour assurer quels «échanges», et entre quels «quartiers»?
- Pour rappel, l'axe Jeandin-Tronchet comprend deux écoles, trois crèches, une piscine, deux bâtiments EPI, un D2/IEPA, la Salle des fêtes...

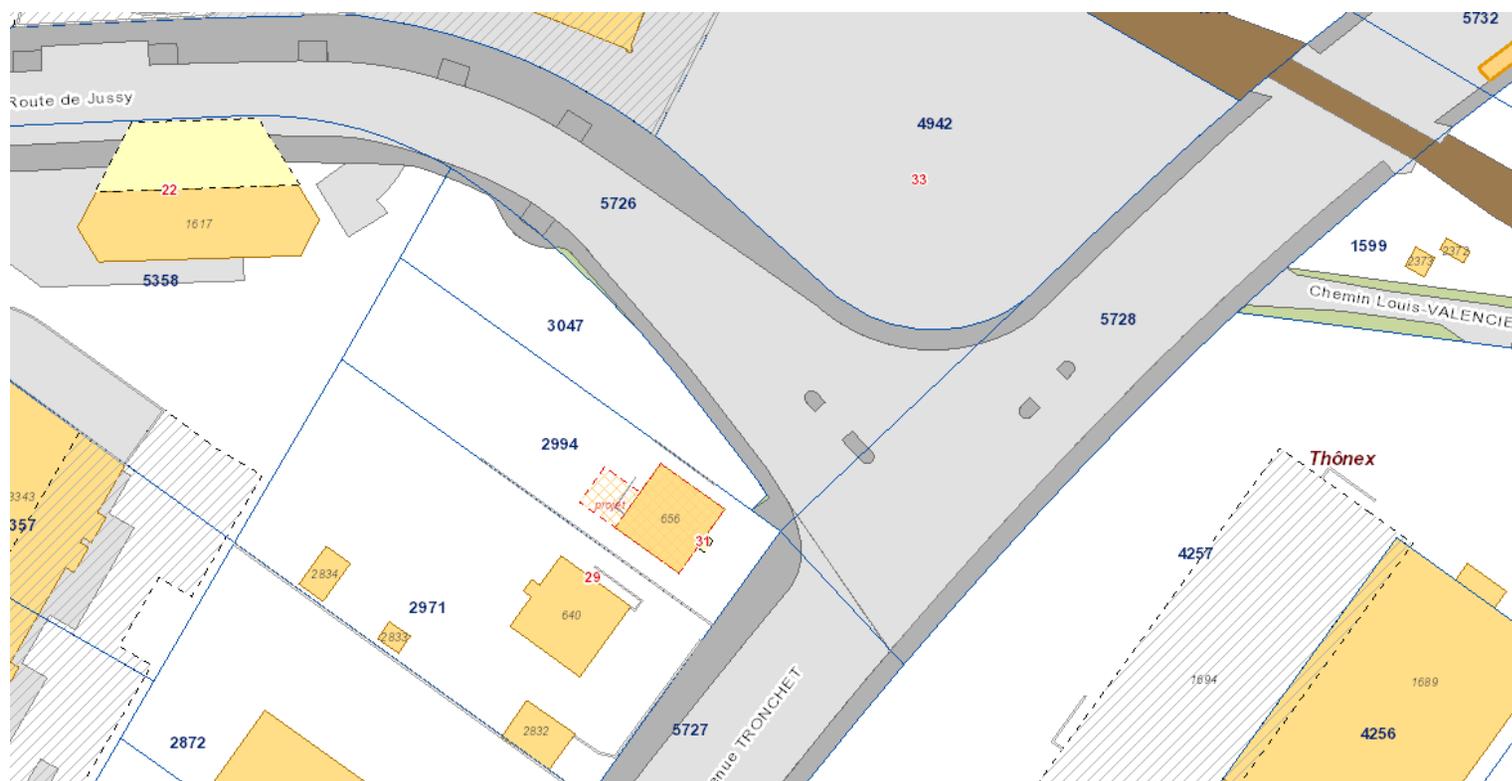
Trafic de transit dans le centre urbain the Thônex



De toute évidence, cette hiérarchie n'est pas respectée:



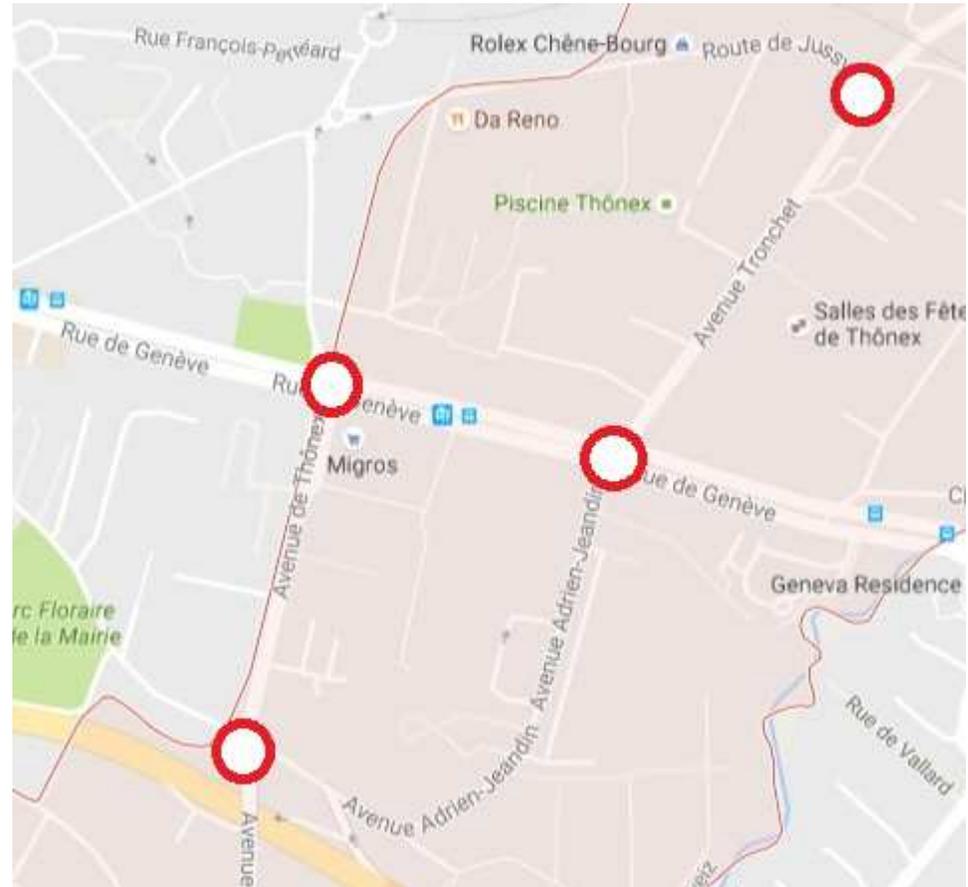
- **Signalisation**
- **Tracés des carrefours**
- **Présélections et marquages au sol**
- **Programmation des feux**



**Exemple de tracé contre-intuitif:
route de Jussy – avenue Tronchet**

Observation de quatre carrefours, des points de vue :

- de la signalisation
- des tracés des carrefours
- des présélections et des marquages au sol
- de la programmation des feux



Carrefour Tronchet – rte de Jussy

Dans le sens nord-sud, la signalisation et le tracé de la route incitent le trafic de transit à passer par Tronchet (puis par Jeandin...)

Dans le sens sud-nord, le trafic qui passe par Tronchet (et Jeandin...) évite le stop, mal placé, sur la route de Jussy



Carrefour rue de Genève – François-Jacquier

En venant de Chêne-Bourg, le trafic de transit en direction de Puplinge passe préférentiellement tout droit, puis par Tronchet:

- **Deux présélections pour aller tout droit, une (très courte) pour tourner à gauche**
- **Feu pour tourner à gauche très court (quelques secondes)**
- **Passant par François-Jacquier et rte de Jussy, on retombe sur le fameux stop...**



Carrefour rue de Genève – Jeandin/Tronchet

- Une part importante du trafic est un trafic de transit, vers Mon-Idée et Puplinge
- Ce trafic, qui devrait normalement passer par François-Jacquier, ne le fait pas pour des raisons déjà évoquées



Nous sommes malheureusement très loin d'un «espace rue» convivial...

...notamment en raison de la charge de trafic.

Un passage pour piétons supplémentaire à la sortie du Centre commercial, pour traverser cette «muraille de Chine», serait le bienvenu.



Quatrième et dernier carrefour, le giratoire entre l'avenue de Thônex, Petit-Senn et Jeandin:

- **Aucune signalisation, marquage ou feu pour diriger le trafic de transit.**
- **Une route du «réseau primaire» qui fait sourire...**





Le plan d'actions du réseau routier (PARR) 2015-2018 prévoit 64 actions à court-terme localisées, dont trois concernent directement la circulation à Thônex:

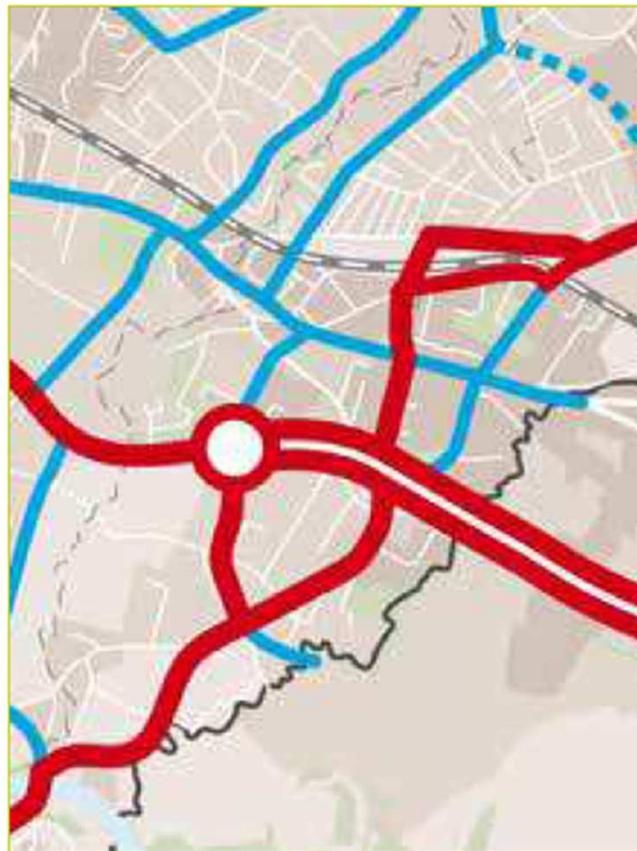
- **Nouvelle route pour connecter le quartier des Communaux d'Ambilly à Bel-Air et Frontenex, depuis l'actuel double-rond-point d'Ambilly**
- **Etude d'une meilleure connectivité entre le secteur des Trois-Chêne et la route blanche; déclassement du ch. Petit-Senn en réseau de quartier**
- **Modification de la hiérarchie du réseau routier du ch. de la Mousse, de la route de Jussy et du ch. de la Gravière; mise en sens-unique partiel du ch. de la Mousse et de la route de Jussy**

Ces deux dernières actions (l'une n'étant qu'au stade d'étude) devront notamment corriger les problèmes liés aux quatre carrefours précités.

HIÉRARCHIE 2014

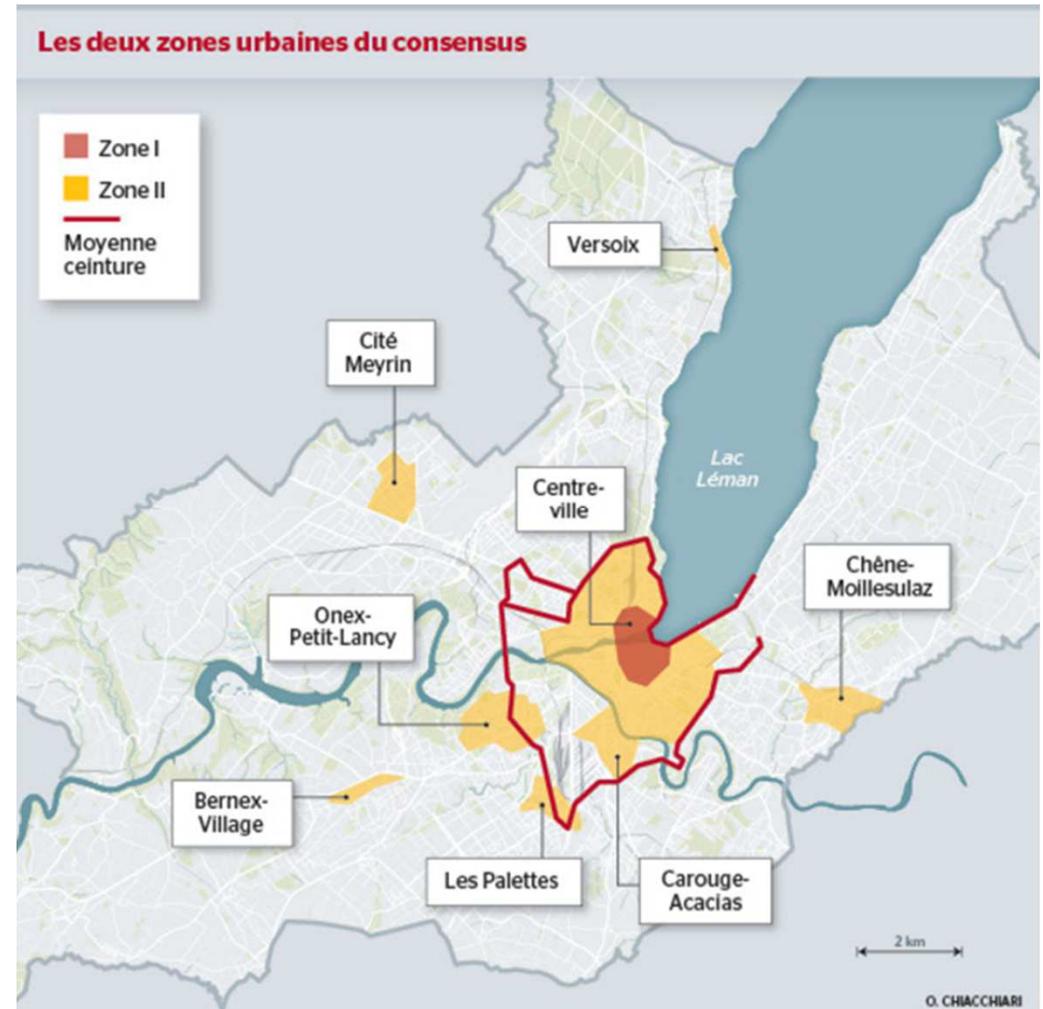


HIÉRARCHIE 2018



La «Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée» (11769) a été votée à une large majorité par le Grand Conseil le 3 décembre 2015, puis ratifiée par le peuple le 5 juin dernier.

Elle s'appuie sur les zones définies dans la Loi sur la mobilité (H 1 20); nous sommes classés «zone II»





Mises à part celles traversées par la moyenne ceinture (Carouge, Lancy, Vernier), les autres agglomérations de la zone II ne sont pas directement traversées par des axes du réseau primaire

→ **Thônex/Chêne-Bourg fait exception**

En zone II: priorité aux transports publics et à la mobilité douce.

Art. 4, al. 7

- a) **Le trafic de transit est fortement restreint.**
- b) **Des axes routiers structurants sont aménagés de façon à garantir la fluidité du trafic individuel motorisé.**





Trafic de transit dans le centre urbain the Thônex

- **Quelle est la définition d'«axe structurant»?
Réseau primaire? Réseau primaire et secondaire?**
- **Comment réconcilier la nécessité d'assurer la fluidité du trafic individuel motorisé sur l'axe «structurant» avec les contraintes exigées par d'autres lois (voies de bus, pistes cyclables, sécurité des piétons...) sur des largeurs de routes finalement non extensibles?**
- **Comment abriter ces demandes parfois contradictoires, de quelle manière, sur quelles bases, avec quelle consultation?**

**Des feux
«intelligents»
pourront réguler le
trafic ici et là de
manière ponctuelle
mais ne suffiront
probablement pas à
eux seuls, d'autres
mesures seront
probablement
nécessaires**



En canalisant le trafic sur le réseau primaire («axe structurant»), ne risque-t-on pas de créer d'autres problèmes?

Le tram est prioritaire:

- Cisaillement...
- Percolation...



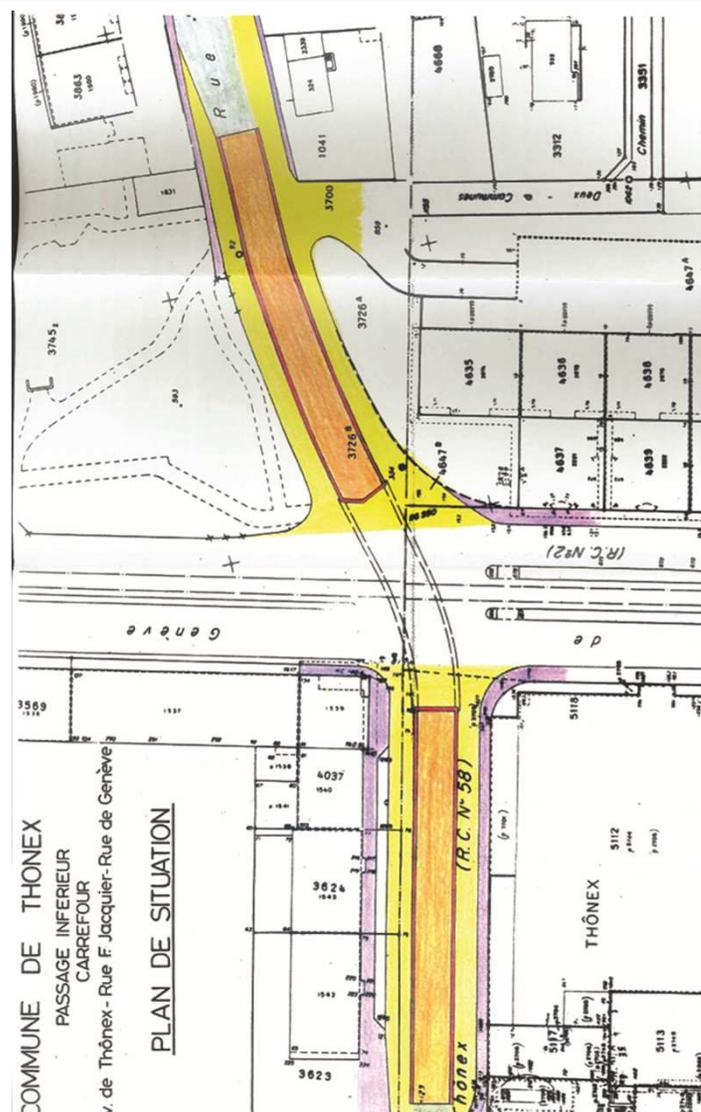
Boum!

**Effet
ressort...ricochets
et percolation !!!**



Mis à part les mesures de correction identifiées sur les carrefours précités (feux, tracés, signalisation...):

- Passage sous-route entre l'avenue de Thônex et François-Jacquier
- Premier tronçon d'autoroute entre Thônex-Vallard et Puplinge
- Réalisation à terme de 10-20 ans, voire plus...





Mesures envisageables à plus court-terme:

- «Corriger» les quatre carrefours mentionnés
- Déclasser Tronchet et Jeandin en réseau de quartier et mise en zone 30
- Tronchet et Jeandin interdits aux poids-lourds
- Suppression du tourner à gauche entre rue de Genève et Tronchet
- Eviter trafic de chantier (Communaux d'Ambilly...etc.)
- Passage piétons sur la rue de Genève, à la sortie du Centre commercial

Comment s'y prendre?

- Dialogue avec les autorités communales et la DGT, éventuellement complétées
Par actions politiques (motions Conseil municipal et Grand Conseil)
- Par actions citoyennes (pétitions...)



Trafic de transit dans le centre urbain the Thônex



**Merci de votre
attention !**



Rejoignez-nous sur Facebook:

Association Résidence Apollo

<https://www.facebook.com/groups/409456129672/>